

→ **Message**

30339061 541241904375 541

STE LA NOYERAIE DES ABEILLES
M DARNIS DIDIER
46110 BETAILLE

→ **Contacts**

SAUR - EAU POTABLE

@ Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr

📞 **Service Clients**
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

🔧 **Dépannage 24h/24**
05 81 91 35 07

✉ **TSA 10019**
46800 MONTCUQ CEDEX

🏠 **Accueil**
62 AVENUE Georges Clémenceau 46500
GRAMAT
Du lundi au vendredi de 9h à 12h, de 14h à 16h30

Commune de BETAILLE - Assainissement

📞 **Service Clients**
05 65 32 07 29
Tous les jours de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à
17h00 Sauf le mercredi

🔧 **Dépannage 24h/24**
05 65 32 41 03

🏠 **Accueil**
Mairie de BETAILLE Le bourg 46110 BETAILLE
Tous les jours de 13h30 à 17h00 Sauf le mercredi

Votre facture du 6 décembre 2024

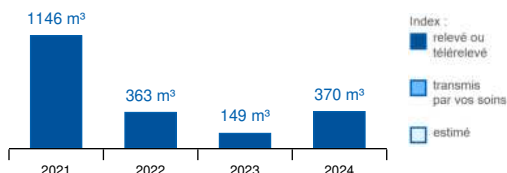
Compteur d'eau relevé le **11 septembre 2024**

Votre consommation est de **370 m³**

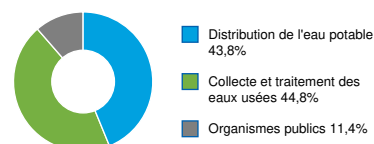
Montant prélevé le **08 janvier 2025 : 1 017,39 €**

	€TTC
Distribution de l'eau potable COMMUNE DE BETAILLE	853,61
Collecte et traitement des eaux usées COMMUNE DE BETAILLE	873,96
Organismes publics	221,32
Total facture	1 948,89
Mensualités déjà prélevées	-931,50
Montant à prélever	1 017,39
	détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 08 janvier 2025 sur votre compte numéro XXXXX320590.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : ++S-3-5418014968-000155538-01

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
05/02/2025	195,00 €
05/03/2025	195,00 €
04/04/2025	195,00 €
05/05/2025	195,00 €
05/06/2025	195,00 €
04/07/2025	195,00 €
05/08/2025	195,00 €
05/09/2025	195,00 €
03/10/2025	195,00 €
05/11/2025	195,00 €
Total	1 950,00 €

Adresse desservie :		Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information	
60 PLACE DU COUDERC BETAILLE		370 m³	017411	020 mm	19/09/2023 3633	11/09/2024 4003		
Votre facture en détail								
		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable						809,10		853,61
Abonnement						125,08		131,96
Part Communale		2e semestre 2024				32,50	5,50	
		1er semestre 2025				32,50	5,50	
Part SAUR		2e semestre 2024				29,75	5,50	
		1er semestre 2025				30,33	5,50	
Consommation						684,02		721,65
Part Communale		Année 2024		370	0,8000	296,00	5,50	
Part SAUR		Année 2024		370	0,7487	277,02	5,50	
Préservation des ressources en eau		Année 2024		370	0,3000	111,00	5,50	
► Collecte et traitement des eaux usées						873,96		873,96
Abonnement						156,00		156,00
Part Communale		2e semestre 2024				78,00	0,00	
		1er semestre 2025				78,00	0,00	
Consommation						717,96		717,96
Part Communale		1er semestre 2024		183	1,9000	347,70	0,00	
		2e semestre 2024		187	1,9800	370,26	0,00	
► Organismes publics						214,60		221,32
Consommation						214,60		221,32
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)		Année 2024		370	0,3300	122,10	5,50	
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)		Année 2024		370	0,2500	92,50	0,00	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 4,49 € / m3 soit 0,00449 € / litre	HT exonéré de TVA : 966,46 €	TVA 5,50 % : 51,23 €	Total facture TTC : 1 948,89 €
	HT soumis à TVA : 931,20 €	TVA sur les débits : 51,23 €	

➔ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

➔ Message

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
 Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).
 Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Dater et signer votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
 Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
 Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.